

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE (Énercycle)** tenue à l'hôtel de ville de Shawinigan (550, avenue de l'Hôtel-de-Ville), **le jeudi, quatorzième jour du mois de décembre deux mille vingt-trois (14 décembre 2023), SEIZE HEURES VINGT (16 H 20)**, à laquelle sont présents :

**Monsieur Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan

**Monsieur Claude Boulanger**, Représentant de la MRC de Maskinongé

**Monsieur Luc Dostaler**, Représentant de la MRC des Chenaux

**Madame Nancy Mignault**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé

**Monsieur Daniel Cournoyer**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières

Sont absents :

**Monsieur Paul Labranche**, Représentant de la MRC de Mékinac

**Monsieur Guy Simon**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux

**QUORUM**

**Formant quorum**, sous la présidence de **Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan.

**Rés.: 2023-12-5638**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2023
5. Changement(s) lié(s) aux ressources humaines
6. Nomination d'un président
7. Nomination d'un vice-président
8. Calendrier 2024 des séances du conseil d'administration d'Énercycle
9. Réparation d'un fil électrique d'alimentation de la torchère (DDP-2023-298)
10. Achat de matériel pour la construction de la cellule 6 (DDP-2023-297)
11. Déclaration d'appui au Plan nature 2030

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

12. Honoraires professionnels pour la mise à niveau du NGC 8203 avec mesure du H2S, système de conditionnement, intégration et mise en service (chromatographe) (DDP-2023-300)
13. Fourniture de conteneurs en polyéthylène à chargement avant pour la collecte des matières organiques (OS-948)
14. Autorisation de signature d'une lettre d'entente avec le syndicat de la section écocentre
15. Autorisation de paiement de factures – Réseau Velox inc.
16. Radiations de créances
17. Achat d'un tracteur de remorque usagé (DDP-2023-301)
18. Dépôt d'une politique remplaçant la politique afférente aux frais de déplacement
19. Période de questions
20. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2023-12-5639

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE ORDINAIRE DU  
14 NOVEMBRE 2023**

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration d'Énercycle tenue le 14 novembre 2023.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2023-12-5640

**CHANGEMENT(S) LIÉ(S) AUX RESSOURCES HUMAINES**

Il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'approuver la liste de changement(s) lié(s) aux ressources humaines pour le mois de décembre 2023, telle que signée par monsieur Stéphane Lemire, directeur des affaires juridiques et greffier.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2023-12-5641

**NOMINATION D'UN PRÉSIDENT**

**ATTENDU** les prescriptions de l'article 468.17 de la *Loi sur les cités et villes* et de l'article 586 du *Code municipal du Québec* à l'effet que le conseil d'administration doit nommer un président parmi ses membres, en lui octroyant un mandat d'une durée d'un (1) an (renouvelable) ;

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu de nommer **MONSIEUR MICHEL ANGERS**, Représentant de la Ville de Shawinigan, comme président d'Énercycle pour le prochain terme, soit du 14 décembre 2023 au 14 décembre 2024.

Conformément à la loi, ce dernier présidera, jusqu'au 14 décembre 2024, les assemblées du conseil d'administration ; il dirigera les débats et maintiendra l'ordre et le décorum.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2023-12-5642**

**NOMINATION D'UN VICE-PRÉSIDENT**

**ATTENDU** l'article 8 du règlement de régie interne d'Énercycle à l'effet que le conseil d'administration doit nommer un vice-président parmi ses membres ;

**ATTENDU** que le terme de ce mandat sera le même que celui du président ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu de nommer **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, comme vice-président d'Énercycle pour le prochain terme, soit du 14 décembre 2023 au 14 décembre 2024.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2023-12-5643**

**CALENDRIER 2024 DES SÉANCES DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION D'ÉNERCYCLE**

Il est proposé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'adopter le calendrier 2024 des séances du conseil d'administration d'Énercycle qui est fixé comme suit :

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Jeudi 25 janvier 2024
Jeudi 15 février 2024
Jeudi 21 mars 2024
Jeudi 18 avril 2024
Jeudi 16 mai 2024
Jeudi 13 juin 2024
Jeudi 15 août 2024
Mardi 24 septembre 2024
Jeudi 17 octobre 2024
Jeudi 21 novembre 2024
Jeudi 12 décembre 2024

À moins que l'avis de convocation transmis aux délégués n'indique un autre jour, un autre lieu ou une autre heure, les séances ordinaires auront lieu à l'hôtel de ville de Shawinigan à 16 h aux dates indiquées ci-haut.

À titre indicatif, les séances ordinaires et extraordinaires du conseil d'administration pour l'année 2023 ont eu lieu aux dates suivantes :

<b>Séances ordinaires</b>	<b>Séances extraordinaires</b>
Jeudi 26 janvier 2023	Jeudi 22 juin 2023
Jeudi 16 février 2023	Lundi 17 juillet 2023
Jeudi 9 mars 2023	
Jeudi 20 avril 2023	
Vendredi 19 mai 2023	
Jeudi 15 juin 2023	
Jeudi 17 août 2023	
Mardi 26 septembre 2023	
Mardi 3 octobre 2023 (reprise du 26 septembre)	
Jeudi 19 octobre 2023	
Mardi 14 novembre 2023	
Jeudi 14 décembre 2023	

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2023-12-5644

**RÉPARATION D'UN FIL ÉLECTRIQUE D'ALIMENTATION  
DE LA TORCHÈRE (DDP-2023-298)**

ATTENDU les prix soumis suite à une demande de prix pour la réparation d'un fil électrique d'alimentation de la torchère :

<b>Entreprises</b>	<b>Prix (taxes en sus)</b>
Excelpro Électrique	24 428,03 \$
Arno	-

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2023-298, au seul soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Excelpro Électrique, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2023-12-5645**

**ACHAT DE MATÉRIEL POUR LA CONSTRUCTION DE LA  
CELLULE 6 (DDP-2023-297)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à une demande de prix pour l'achat de matériel pour la construction de la cellule 6 :

<b>Entreprises</b>	<b>Prix (taxes en sus)</b>
Marcel Baril	27 100,19 \$
Fusionex	-
Isco	-

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2023-297, au seul soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Marcel Baril, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2023-12-5646**

**DÉCLARATION D'APPUI AU PLAN NATURE 2030**

**ATTENDU** que les scientifiques signalent un effondrement de la biodiversité qui menace la sécurité, la santé et l'alimentation des populations de toutes les régions du monde ;

**ATTENDU** que la 15<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP15) de la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies qui s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 a permis d'obtenir de nouveaux engagements de la part d'États, de villes et d'organismes pour la protection de la biodiversité (Engagement de Montréal) ;

**ATTENDU** que le Gouvernement du Québec s'est engagé à adopter un Plan nature 2030 qui précisera comment la société québécoise participe à l'atteinte des objectifs et cibles du cadre mondial de la biodiversité ;

**ATTENDU** que la perte de la biodiversité et les mesures d'intervention nécessaires sont une responsabilité partagée par l'ensemble des composantes de la société ;

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

**ATTENDU** que la Table des élus de la Mauricie, après consultations avec le milieu, a fixé parmi les priorités régionales de développement celle de *Maintenir et améliorer la qualité de l'environnement* dont l'un des objectifs est de *protéger et conserver la biodiversité et les milieux naturels* ;

**ATTENDU** que la nature procure des bienfaits positifs sur la santé (mentale et physique) en plus de contribuer à l'image de marque de la Mauricie grâce à la singularité de ses paysages et son accès à la nature ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu que Énercycle appuie l'élaboration d'une politique-cadre sur la biodiversité et s'engage à participer à la mise en œuvre du Plan nature 2030.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2023-12-5647

**HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA MISE À NIVEAU  
DU NGC 8203 AVEC MESURE DU H2S, SYSTÈME DE  
CONDITIONNEMENT, INTÉGRATION ET MISE EN SERVICE  
(CHROMATOGRAPHE) (DDP-2023-300)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à une demande de prix pour des honoraires professionnels pour la mise à niveau du NGC 8203 avec mesure du H2S, système de conditionnement, intégration et mise en service (chromatographe) :

<b>Entreprises</b>	<b>Prix (taxes en sus)</b>
Everest Automation	99 518,00 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'entériner l'octroi par l'administration du contrat DDP-2023-300, à l'entreprise Everest Automation, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2023-12-5648

**FOURNITURE DE CONTENEURS EN POLYÉTHYLÈNE À  
CHARGEMENT AVANT POUR LA COLLECTE DES  
MATIÈRES ORGANIQUES (OS-948)**

ATTENDU les prix soumis suite à un appel d'offres pour la fourniture de conteneurs en polyéthylène à chargement avant pour la collecte des matières organiques :

Entreprises	Prix (taxes en sus)
Durabac inc.	1 232 300,00 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'octroyer le contrat OS-948, au seul soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Durabac inc., selon les termes et conditions prévus au devis.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2023-12-5649

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE LETTRE  
D'ENTENTE AVEC LE SYNDICAT DE LA SECTION  
ÉCOCENTRE**

Il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'autoriser le directeur des affaires juridiques et greffier ou la directrice adjointe Ressources humaines à signer, pour et au nom d'Énercycle, une lettre d'entente substantiellement conforme à un projet d'entente daté du 14 décembre 2023.

Il est également résolu d'autoriser le directeur des affaires juridiques et greffier ou la directrice adjointe Ressources humaines à signer tout document afférent à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2023-12-5650

**AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURES – RÉSEAU  
VELOX INC.**

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser le paiement des factures numéros 4368, 4379, 4412, 4396, 4381, 4386 et 4430 pour un montant de 78 123,98 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

**Rés.: 2023-12-5651**

**RADIATIONS DE CRÉANCES**

Il est proposé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'autoriser la directrice des finances et trésorière à radier des livres au 30 novembre 2023 les créances indiquées à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le montant total de ces créances est de 7,24 \$.

Il est également résolu de radier les intérêts courus sur cesdites créances.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2023-12-5652**

**ACHAT D'UN TRACTEUR DE REMORQUE USAGÉ (DDP-2023-301)**

Il est proposé par **DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser le directeur adjoint Opération et maintenance à faire l'acquisition d'un tracteur de remorque usagé, sous réserve que la dépense n'excède pas 80 000 \$, taxes nettes.

Adoptée à l'unanimité

**DÉPÔT D'UNE POLITIQUE REMPLAÇANT LA POLITIQUE  
AFFÉRENTE AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT**

**Rés.: 2023-12-5653**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu de lever l'assemblée à seize heures vingt-six minutes (16h26).

Adoptée à l'unanimité

\_\_\_\_\_  
**PRÉSIDENT**

\_\_\_\_\_  
**SECRÉTAIRE**